

METTET

Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la séance d'Information et de Consultation d'Ermeton-sur-Biert

Tiers-lieu « Les Petits Bonheurs »

Le 25 mars 2025

Présents : 34 personnes dont 3 élus et 2 agents FRW

- **Citoyens :**

Christine Denis
Claude Thiry
Jean-François Honnay
Christelle Devos
Guillaume Mathot
Jacques Sandron
Françoise Ferrailles
Béatrice Albert
Vincent Chenut
Benjamin Dion
Mary Laure Bodart
Jean-Charles Gobert
Xavier Grimonprez
Anne-Marie Feraille
Jean-Claude Honnay
Marie-Josine Marchand
Josiane Dessy
Josiane Henry
Florence Stache
Célène Gilmaire
Pol Talmasse
Véronique Scaillet
Christelle Defosse
Paul-Henri Jacquet
Nicolas Honnay
Martin Loteur
Béatrice Philippart

Aurore Guillery

- **Élus :**
Françoise Léglise, Échevine en charge du PCDR
Aurélien Laffineur, 1^{er} échevin
Karen Chenut, conseillère communale
- **Pour la Commune de Mettet :**
Virginie Delsaut, agent-relais communal du PCDR
- **Pour l'organisme d'accompagnement, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) :**
Amandine SENTE, Agent de Développement
Matteo PILATI, Agent de Développement

Principaux acronymes :

AD	Agent de Développement
CLDR	Commission Locale de Développement Rural
DD	Développement Durable
FRW	Fondation Rurale de Wallonie
GT	Groupe de Travail
IC	Information et Consultation
ODR	Opération de Développement Rural
PCDR	Programme Communal de Développement Rural

Mot d'introduction de Mme l'Echevine

La séance débute par un mot de bienvenue de Mme Léglise, échevine en charge du PCDR. Elle remercie les villageois s'étant déplacés pour cette réunion, étant donné qu'une Opération de Développement Rural ne peut être menée sans participation citoyenne. Elle présente Mme Delsaut, agent communal en charge du PCDR et les Agents de Développement de la FRW qui accompagnent la Commune de Mettet, Amandine Sente et Matteo Pilati. Elle remercie également la Comité « Les Petits Bonheurs » pour leur accueil.

Partie « Information »

Mr Pilati débute la première partie de la présentation. Cette partie est consacrée à l'apport d'informations relatives à l'ODR avec, entre autres, ses différentes étapes et ses intervenants.

Les points abordés sont, dans l'ordre :

- l'organisme d'accompagnement de l'ODR, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) : organisation, structure,... ;
- l'ODR et ses caractéristiques principales ;
- la diversité des thèmes et des projets ;

- les étapes déjà franchies du processus ;
- le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) et ses 6 parties ;
- le processus participatif ;
- les raisons de se lancer dans une ODR ;
- les partenaires impliqués ;
- les informations relatives à la première ODR menée par la Commune de Mettet.

Une citoyenne demande d'où viennent les informations utilisées par le bureau d'étude pour la rédaction du diagnostic de la commune (partie 1 du PCDR) et si ce dernier est accessible à la population. Les données utilisées sont tirées des statistiques et des études de différents organismes publics, de la Commune et de leur propre travail de recherche. Un premier jet, non-officiel, a déjà été fourni. La version définitive sera disponible sur le site internet de l'ODR une fois terminée.

Un citoyen se demande d'où vient le financement de la FRW et ce que cela coûte à la Commune. La plus grosse partie du budget de la FRW est assumé par une convention de financement avec la Région Wallonne. Le reste du budget est bouclé avec un financement annuel des Communes accompagnées.

Concernant le projet de réfection des murs en pierres dans la Commune, un citoyen se demande si des travaux sont encore cours. Il est précisé que ce projet n'est pas encore finalisé et que plusieurs travaux doivent encore être effectués, notamment à Ermeton-sur-Biert.

Partie « Consultation »

Après cette partie de l'exposé traitant de nombreuses informations, Mme Sente propose aux citoyens présents de passer au partage de leurs sentiments quant à la vie à Ermeton-sur-Biert et dans l'entité de Mettet, ainsi que l'évolution souhaitée de celle-ci.

Après avoir établi quelques règles de courtoisie et de politesse pour que les échanges se déroulent dans un climat serein, les habitants sont interrogés dans un premier temps sur **leurs visions de la vie communale**. Ils doivent partager les mots qui leur viennent à l'esprit lorsqu'on évoque le terme « vie communale ».

Les réponses des participants (simultanément notées et projetées) sont les suivantes :

- | | |
|---------------------|--------------------------------|
| • Propreté | • Ecoles/enfants |
| • Bien-être | • Appendice communale (oublié) |
| • Nature | • Rivières |
| • Renaissance | • Bruits |
| • Proximité | • Vitesse |
| • Convivialité | • Chiens |
| • Fêtes | • Déchets |
| • Voitures | • Glyphosate |
| • Mobilité | • Respect |
| • Sécurité | • Local (commerces, produits) |
| • Sécurité routière | • Espaces verts |
| • Campagne | • Plaines de jeux |

- Collectif citoyen
- Espaces de rencontre
- Scierie
- RAVeL
- Transports en commun
- Propriété
- Culture
- Li crochon
- Agriculture
- Mouvements de jeunesse
- Gestion des arbres
- Antenne GSM
- Sports
- Macrales
- Conseillère communale
- Abris bus
- Curage des fossés
- Opacité

Ensuite, il est proposé à la population de se prononcer par rapport à **la vie à Ermeton-sur-Biert et Mettet aujourd'hui**. Pour lancer la réflexion, Mme Sente pose les questions suivantes : quels sont les points positifs et négatifs de la vie à Ermeton-sur-Biert et Mettet ? Quels en sont les avantages et inconvénients ? Quelle fierté en retirez-vous ?

Les réactions des habitants sont alors listées dans un tableau à deux colonnes (points positifs et points négatifs). Voici le résultat de cette partie de la consultation :

Points positifs	Points négatifs
<ul style="list-style-type: none"> • Magnifiques balades pédestres • Beauté de la vallée de la Molinee • Quiétude • Humour des habitants • Le tiers-lieu • Convivialité/connaissance de tous • Ecoles • Patrimoine culturel de la commune • Comités du village (Macrales) • Services et commerces dans le village (2 pharmacies, frierie, boucherie, médecins, kinés, coiffeuses) • Fêtes de quartier • Collectif des Armentois • RAVeL • Marches ADEPS (3) • 2 châteaux • Bulletin communal, le site de la Commune • Les activités des p'tits bonheurs • Folklore et Marches • Fanfare à Ermeton 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de mise en valeur touristique et d'aménagements de l'entrée de la vallée de la Molinee (panneaux indicatifs vers Denée, scierie, pollution) • Manque d'égouttage, pollution de la Molinee à cause de l'absence d'une STEP • Manque d'accès et d'éclairages au RAVeL (en nombre) • Accès des chiens et véhicules motorisés sur le RAVeL • Manque de poubelles • Manque de sécurité sur les routes en général (manque de passages piétons, vitesse excessive, respect des limitations de vitesse, trottoirs) • Gestion des déjections canines • Pollution sonore à cause des routes • Manque de pistes cyclables • Manque d'un centre culturel à Mettet • Pollution des sols à cause des pesticides

Points positifs	Points négatifs
<ul style="list-style-type: none"> • Terrain Tennis • Proximité de magasins • Entente et entraide entre voisins • Camionnette de glacier • Marchand itinérant (pour le pain) • Tailleur de pierre • Sociabilisation via l'école + jardin partagé • Club de tennis, Tennis de table, plaine de jeux • Eclairage public éteint la nuit • Ancien monastère et son jardin • Cathédrale végétale dans le Monastère (accessible au public) • Brocante dans le village 2 fois par an • Un apiculteur dans le village 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'informations touristiques sur le territoire (disparition de certains panneaux d'informations des sentiers du village, des points nœuds à vélo) • Disparition de certains sentiers du village • Mauvais état des routes (notamment lié aux chantiers de construction, centre et extérieur du village, chemin des diligences) • Mauvaise offre en transports en commun • Abris bus en mauvais état • Accès distributeurs d'argent • Absence de consignes sur les PMC • Eclairage public éteint pendant les festivités • Incohérence du cadre bâti villageois (nouvelles constructions) • Le monastère ne profite pas vraiment au village (privé) • Poussières à cause des nombreux travaux de construction (rue Notre-Dame) • Eaux de ruissellement (inondations) • Manque de panneaux de sensibilisation pour le savoir vivre sur le RAVeL • Danger d'un pont sur le RAVeL • Manque d'une gestion du débroussaillage sur les bords de route et du RAVeL (menace sur le vivant)

Le constat relatif à la vie actuelle posé, il est alors proposé aux citoyens de se pencher sur **la vie à Ermeton-sur-Biert et Mettet demain**. Mme Sente demande quelle(s) est(sont) l'(les) évolution(s) souhaitée(s) pour le village et la commune ? Et le futur à éviter à tout prix ?

Les craintes et souhaits alors émis par les villageois sont repris dans le tableau ci-dessous :

Souhaits	Craintes
<ul style="list-style-type: none"> • Une salle de 300/400 personnes pour les gros évènements sur l'entité • Bâtiment communal dans le centre du village (à transformer en salle 	<ul style="list-style-type: none"> • L'étalement urbain, construction en dehors du village • Village dortoir • La réalisation des projets via l'ODR, querelles de clochers, égalité des

Souhaits	Craintes
<p>communale ? En halle pour les activités villageoises, brocantes, etc. ? Gestion par les comités du village ? Réflexion en cours par le comité des Armentois, Attention à prendre en compte les nuisances)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collaboration avec le contrat rivière pour un lagunage, mare didactique, sécurisation de la Mognée à proximité de l'ancien terrain de foot • Liaisons douces et réseau de pistes cyclables entre les villages, le RAVeL-école, foot-plaine de jeux, sécurisation de la voirie régionale • Mognée propre, artère bleue dans toute la vallée (lien futur parc naturel) • Etude de l'état sanitaire des arbres remarquables pour leur préservation • Valorisation du terrain de foot en parc public, espace bbq, terrains de sports (pétanque, multisports) – Lieu de convivialité et de cohésion accessible à tous avec espaces verts (arbres, fruitiers pour le partage maintien du potager collectif) – partenariat avec le tiers-lieu • Refaire et rendre carrossable l'accès au RAVeL proche de la pharmacie + celui de la gare des bus + celui des campagnes de Bonsin • Créer plus d'accès au RAVeL sur l'entité • Sécurisation de la rue de la Mognée et des entrées du village (respect du code de la route régularisation de la vitesse avec chicane, dispositifs de dissuasion, problème de vibration) • Plus de bancs et de poubelles sur le RAVeL • Eclairage du RAVeL dans le centre du village • Des trottoirs dans les rues pour la sécurité des usagers faibles 	<p>réalisations, longueur du processus et essoufflement de la participation citoyenne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Essoufflement de la dynamique citoyenne dans le village (toujours les mêmes têtes)

Souhaits	Craintes
<ul style="list-style-type: none"> • Aménagements en faveur des aînés pour qu'ils puissent rester dans le village (résidences services, logements) • Elargissement des offres de bus (horaires, fréquence) • Maintien de la dynamique citoyenne dans le village en collaboration avec la Commune • Plus de participation des villageois à la vie du village • Possibilité pour les jeunes de créer des liens entre eux (lieux de rencontres, activités) • Conseil communal en visioconférence • Concerner les ukrainiens à la vie du village (fin de mission proche) • Entretenir plus le RAVeL (racines, dangerosité) • Plantations de haies le long des routes • Diminution des taxes communales 	

Lors de cette phase de la consultation, plusieurs discussions ont été menées entre les participants :

- Un participant explique qu'un comité de défense de l'environnement, actuellement disparu faute de repreneurs, avait recensé et balisé plusieurs sentiers de promenade sur le village. Le projet a, en partie, été repris par le groupe « Mettet Godasses » qui s'axe plus sur le développement de balades entre les villages. Plusieurs panneaux de balisage ont été dégradés ou arrachés avec le temps.
- Une citoyenne se questionne sur l'avancement du dossier de réfection du chemin des Diligences et sur les arbres qui y avaient été arrachés. Les deux agriculteurs concernés par l'abattage des arbres malades en ont déjà replanté de nouveaux et le feront encore l'année prochaine. La réfection du chemin est en passe d'être terminée. Concernant le chien d'une des fermes souvent en liberté sur le chemin, l'agriculteur, présent à la réunion, assure aux citoyens présents qu'il veille de plus en plus à sa surveillance.
- Certains accès au RAVeL autour d'Ermeton ne sont plus praticables, voir dangereux pour les cyclistes ou les poussettes.
- Une participante souligne la bonne collaboration avec la Commune, notamment la mise à disposition de l'ancienne buvette du football aux habitants pour le nouveau tiers-lieu et l'aide fournie pour le montage du dossier en vue de le faire financer par le budget participatif de la Province.
- Une citoyenne se demande quels sont les critères pour prioriser les projets qui se trouveront dans le futur PCDR. Ce sera le rôle de la CLDR d'affiner la liste et de prioriser

les projets, notamment via des critères de faisabilité financière et temporelle. Concernant la sélection des projets réalisés par la Région Wallonne, 10.000.000€ sont disponibles chaque année pour des projets DR. Une Commune avec un PCDR valide peut, pendant la période de validité de ce dernier, demander des conventions pour toucher à cette manne de subsides.

- Une citoyenne demande s'il y a un lien entre le futur Schéma de Développement du territoire de la Région Wallonne, et les centralités qu'il prévoit, et la politique du DR. Le PCDR, étant un outil global, prend en compte tous les plans et programmes de la Région et de la Commune. Le futur Schéma de Développement Communal, en cours de rédaction et qui affinera les centralités du territoire, sera donc pris en compte dans l'élaboration du PCDR.

La consultation se poursuit alors par un « **travail personnel** ». Un document papier permettant une expression écrite (parfois plus aisée pour certains) est proposé aux participants. 19 d'entre eux remplissent ce document comprenant deux sections.

La première leur propose de lister les **cing thèmes** qui leur semblent **les plus importants** de la **vie communale**. Ci-après sont listés ces thèmes en supprimant les doublons ; le côté quantitatif/réurrence des thèmes sera considéré lors des réflexions menant à la définition des thèmes des GT.

Les thèmes repris par les citoyens sont :

- Convivialité
- Mobilité douce
- Propreté
- Espaces verts (fleurs, haies, parc, etc.)
- Aménagements (notamment du centre d'Ermeton)
- Sécurité (notamment routière)
- Insécurité (vitesse de circulation)
- Les aînés
- Social
- Cours d'eau (pollution)
- Liens sociaux
- Déplacements sécurisés dans le village
- Eclairage public
- Scierie
- Ecoles
- RAVeL et ses accès
- Pérennité du tiers-lieu « Les Petits Bonheurs »
- Nuisances sonores
- Etat des voiries
- Respect
- Cadre de vie
- S'occuper des adolescents du village
- Transports en commun (réseau TEC)
- Cohésion sociale villageoise et intervillage
- Intergénérationnel,
- Enseignement
- Solidarité
- Commerces
- Mise en valeur (du village, de l'entrée de la vallée de la Molinee)
- Accessibilité
- Equipements publics (parc, terrains de sport, bbq, espace de rencontre extérieur)
- Accueil
- Mise en valeur du patrimoine de la région (notamment architectural)
- Dynamisme villageois

- Embellissement
- Nature/environnement
- Sentiers

Une seconde partie du document est consacrée à la vision du **village idéal** pour les habitants d'Ermeton-sur-Biert. Il est proposé aux participants de s'exprimer en complétant la phrase suivante : « Dans mon village idéal, ... ».

Voici les différentes façons de terminer cette phrase pour les participants :

- *Une vie facile d'accès. Sécurisant ou il fait bon vivre. Garder le caractère rural, sécurité aux abords des écoles, sauvegarder le patrimoine, assainir les eaux (rivière), il fait bon vivre.*
- *Propreté du cours d'eau, égouttage et station d'épuration. Compléter et aménager le futur parc récréatif autour de la plaine de jeux et du tiers-lieu. Favoriser la mobilité douce en connectant le RAVeL au futur parc et à l'école. Aménagement de l'ancienne scierie en halle polyvalente.*
- *Les enfants pourront se déplacer et jouer en toute sécurité.*
- *Rencontres, espaces pour tous au milieu du village, aménagements de terrains sportifs, sécurisation des rues et entretien régulier du RAVeL.*
- *Le centre du village d'Ermeton est un endroit bucolique et convivial que tout le monde nous envie. Les enfants peuvent se déplacer à pied et en vélo en sécurité. Il y a plein de commerces locaux.*
- *Village calme, où il fait bon vivre avec toutes les facilités pour tous. Que tout le monde se respecte. Des ralentisseurs sur les routes dangereuses.*
- *Je pourrais laisser mes enfants libres de se promener aussi bien sur les Ravels que dans les campagnes sans craindre pour leur sécurité. Les aménagements seraient idéals et bien renseignés afin qu'ils puissent connaître et faire connaître notre région.*
- *Un village calme, d'échange et de partage avec tous les âges, bon échange avec la Commune.*
- *Les maisons/places sont fleuries, les enfants et les adultes circulent à pied ou à vélo à l'école, au terrain de sports, à la plaine de jeux, en toute sécurité. La Malignée est transparente, les poissons et autres biodiversités sont omniprésents, les gens peuvent s'asseoir sur des bancs dans le parc du village. Via le RAVeL, on est en connexion avec les autres villages et avec Mettet. Les bois sont partout, des haies, des fleurs, etc.*
- *Les enfants se rendent à l'école à pied ou en vélo. Les routes sont sécurisées. Il existe des trottoirs et des pistes cyclables. Les gens se connaissent, se rencontrent régulièrement, se rendent service. Il y a quelques commerces de proximité. La nature est préservée même au centre du village. On peut utiliser les transports en commun à toutes heures de la journée. Le village est propre et fleuri.*
- *Pouvoir se rencontrer, se rendre service, trouver une solution pour la scierie.*
- *Résidence (services) et maisons de repos pour les aînés. Espace de rencontre, les petits bonheurs à encourager pour durer.*
- *Démolition de la scierie et aménagement du site. Village propre.*
- *La sécurité partout (route, chiens, etc.), un cadre de vie agréable, sain, respectueux de l'environnement. Des commerces de village, pain, boissons, épicerie... Des transports en commun suffisants. Il y a de la convivialité, des fêtes, des jardins partagés, des enfants qui aiment leur village, des produits sains...*

- *Un village qui grandit et que chacun s'écoute positivement. Des villageois actifs dans la commune.*
- *On vivrait sans risquer de se faire renverser par un chauffard et on pourrait parcourir les sentiers pour profiter de la beauté des lieux. Les villageois s'entraideraient et participeraient ensemble aux différentes activités.*
- *Ce sont des liens de proximité entre les villageois. J'aime m'y promener et d'ailleurs, souhaite que le balisage des sentiers pédestres soit refait. Le tiers-lieu "les petits bonheurs" et les futurs aménagements du centre de notre village sont des projets novateurs qui vont dans le sens de la convivialité, créativité, participation, mixité sociale, simplicité volontaire.*
- *De nombreux chemins de balade entretenus, des arbres, des fleurs, des enfants qui jouent dans les rues, en toute sécurité, des personnes âgées qui discutent sur un banc, une école.*
- *Agréable à vivre pour toutes les générations. Aménagement du site de la scierie.*

Sur ce même document, il était également proposé de faire part de sa **priorité** pour son **village idéal**. Voici les 13 priorités formulées :

- Réaménager le site de la scierie.
- [Faire une] *belle entrée dans notre village. Espaces verts, ponts, halle, ...*
- *Espérant que tout fonctionne et que l'argent soit là.*
- *Sécurité routière, aménagement du territoire.*
- *1) équipements public, 2) sécurité routière, 3) Nature, 4) Mobilité douce, 5) entretien (bacs à fleurs, tontes, etc.).*
- *La sécurité dans les déplacements à pied et à vélo.*
- *Se sentir comme chez soi partout dans le village.*
- *Se sentir bien partout dans la Commune.*
- *Merci de nous avoir donné de l'espoir.*
- *Attention à notre environnement, au futur de nos enfants et de nos seniors.*
- *Mon village serait le plus beau des villages.*
- *Des villageois souriants, respectueux, et solidaires qui se retrouvent régulièrement dans des espaces de rencontre accueillants.*
- *Accès facile à la centralité (bus, ravel, etc...).*

Cette dernière mise à contribution des participants clôture la partie « Consultation » de la soirée.

Clôture de la séance

Après cette dernière possibilité d'expression, les Agents de Développement poursuivent la séance en présentant les suites de l'ODR.

Un document d'évaluation de la réunion est distribué aux participants pour qu'ils puissent donner leurs avis sur cette dernière. 22 formulaires ont été remplis et remis aux AD (voir annexe).

Mme Léglise conclut la réunion en remerciant les Armentois pour leur dynamisme et les encourage à continuer dans cette voie. Ensuite, elle invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

Pour le Bureau Régional ESEM
de la Fondation Rurale de Wallonie

Amandine SENTE – Matteo PILATI
Agents de Développement

Annexe : Evaluation de la séance par les citoyens

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
Amandine SENTE – Matteo PILATI
Rue de France, 66 - 5600 Philippeville
Tél 071 66 01 90
A.sente@frw.be ou m.pilati@frw.be

Ci-dessous, les résultats de l'évaluation réalisée par 22 participants à la séance d'IC de Ermeton-sur-Biert.

A la question 1 'Avez-vous le sentiment que vous avez pu exprimer vos idées et qu'elles ont été écoutées ?' :

20 participants répondent par l'affirmative (« absolument ») et 2 estiment ne pas avoir eu suffisamment l'occasion de s'exprimer. Certains participants mettent en avant la bonne répartition du temps de parole et suggère d'ajouter un moment de vote pour l'idée la plus intéressante.

A la question 2 'Que pensez-vous de la répartition entre le temps consacré à l'Information et le temps consacré à la Consultation ?' :

Tous les participants répondent par l'affirmative (« bonne répartition »).

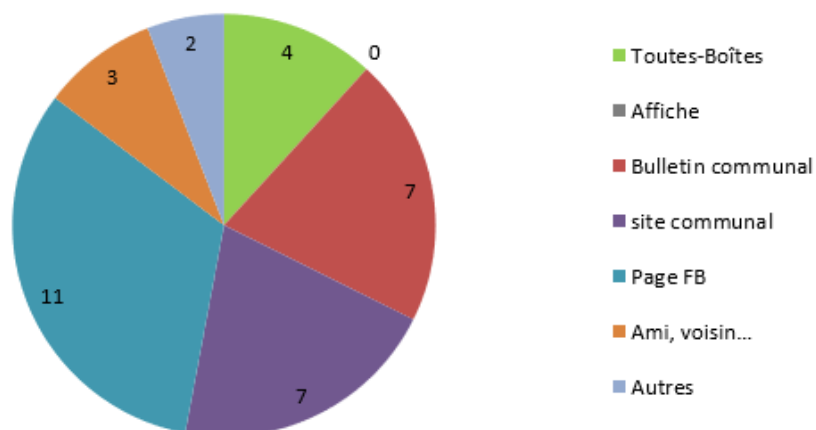
A la question 3 'Avez-vous trouvé intéressant d'écouter les avis des autres participants à la réunion ?' :

La totalité des participants répondent par l'affirmative, sauf 1 personne.

Grâce à la question 4, on obtient des informations sur la façon dont les gens ont appris la tenue de la soirée :

On observe, grâce au graphique ci-joint, que c'est la page facebook communal qui est la plus « efficace » pour cette séance d'Information et de Consultation (11), suivi par le site communal, à égalité avec le bulletin communal (7), le toutes-boîtes (4) et le bouche à oreille (3). Notons que la catégorie « autre » comprend une conseillère communale et une intervention de la FRW dans une autre réunion.

Comment avez-vous eu connaissance de l'organisation de la réunion ?



L'appréciation générale peut être qualifiée de **positive** comme le montre ce dernier graphique, avec 11 appréciations très positives et 10 positives.

Quelle est votre appréciation générale ?

